
Lettre des représentants Lindet et Oudot, datée de Caen, informant le comité de salut public de la situation militaire près l'armée des côtes de Cherbourg, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Robert Lindet, Charles François Oudot

Citer ce document / Cite this document :

Robert Lindet, Oudot Charles François. Lettre des représentants Lindet et Oudot, datée de Caen, informant le comité de salut public de la situation militaire près l'armée des côtes de Cherbourg, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 446;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0446_0000_2;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

pagnes appelés pour la première réquisition et au nombre d'environ 400 ont abattu l'arbre de la liberté. Quatre gendarmes les ont dissipés à coups de sabre, six des chefs de la révolte ont été arrêtés, et j'ai enjoint au district d'appeler sur-le-champ le tribunal criminel de Quimper pour les juger.

« J'avais d'abord fait rester 200 hommes dans ce district mais l'administration ne les croit plus nécessaires et elle les fait marcher vers Vannes.

« On assure qu'il y a dans ce département plus de 200 prêtres réfractaires cachés dans les campagnes. Je commence à leur faire donner la chasse, en enveloppant pendant la nuit les villages où on les soupçonne. Je tiens la main à l'exécution de la loi relative aux gens suspects. Mais elle sera bien plus efficace quand j'aurai organisé de bons comités de surveillance.

« Jullien et Guerneur sont ici en ce moment où ils me secondent on ne peut mieux. Dès que mes opérations seront faites à Vannes, je vous en enverrai le détail.

« PRIEUR (de la Marne.) »

XX.

Les représentants du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, aux représentants du peuple membres du comité de Salut public (1).

« Caen, le 29 octobre 1793, l'an 8 du 2^e mois de l'an II de la République française.

« Nous recevons enfin quelques lumières, et c'est toujours du côté d'Alençon.

« Mayenne n'avait point été pris par les rebelles et n'était point en danger, lorsque de lâches administrateurs quittèrent leur poste pour se rendre à Paris; le procureur syndic fut seul fidèle à son devoir. Notre collègue Letourneur nous mande qu'on organise aujourd'hui une armée républicaine à Mayenne.

« Les rebelles n'ont pas passé Laval. L'armée de Mayenne les a déjà combattus avec succès à une lieue et demie de cette ville.

« Notre collègue nous annonce qu'il a demandé au ministre de la guerre des munitions et des armes. Nous ne recevons que demain des nouvelles des observateurs que nous avons envoyés reconnaître les lieux. Les instructions portent qu'ils nous adresseront des courriers extraordinaires chargés de dépêches, aussitôt qu'ils connaîtront quelque événement ou quelque fait intéressant.

« Notre collègue Garnier fait des dispositions fort étendues; il n'y a qu'une chose à redire dans tous ces mouvements : on y voit les représentants du peuple, on n'y voit point du tout les généraux. Notre collègue a dressé son plan avec un autre représentant; il est vrai qu'il le soumet au général Rossignol : il charge son collègue de le lui présenter.

« Le général Peyre continue de n'avoir aucune communication avec le général Sépher. Est-ce de l'amour-propre? Est-ce distraction?

« Vous remarquerez que notre collègue Garnier croit toujours que le Calvados tend les bras

aux rebelles; il est trop préoccupé de ses préventions. Le Calvados ne veut point et ne voudra jamais devenir une nouvelle Vendée. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour le rassurer et l'inviter à ne porter ses regards que sur les Anglais qui ont fait flotter leur pavillon à une lieue du fort national, et sur les rebelles qui sont à Laval.

« R. LINDET; F. OUDOT. »

XXI.

Extrait d'une lettre de Le Carpentier datée de Cherbourg le 8 du 2^e mois de l'an II (1).

Le Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, expose au comité de Salut public qu'il ne peut lui envoyer l'état de la garnison et de l'artillerie de Cherbourg, ainsi qu'il l'avait promis : il le fera passer incessamment.

Il lève de nouveaux bataillons dans les districts, mais malgré la quantité de fusils qui lui ont été envoyés de Caen, il n'a pas de quoi armer les contingents. Il invite le comité à lui en faire passer le plus qu'il lui sera possible.

XXII.

Extrait d'une lettre du représentant du peuple Pocholle, à Rennes, au comité de Salut public (2).

« Le 8 brumaire an II.

« Rennes est menacé, les rebelles se sont emparés de Craon; l'insurrection deviendra terrible si on ne l'éteint promptement. »

XXIII.

Garnier de Saintes, représentant près l'armée des Côtes de Cherbourg, au comité de Salut public (3).

« Avranches, le 9^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Citoyens collègues,

« Je vois avec douleur qu'il ne s'établit aucun ensemble dans les mesures à prendre contre les brigands qui nous entourent. Ne vous flattez pas d'avoir détruit la Vendée, elle n'a fait que changer de position, ce n'est pas qu'il soit bien difficile aujourd'hui de les exterminer, mais il faut d'autres plans que des plans partiels.

« Rennes à toute force veut les troupes que nous avons pu lever dans le département. En les lui envoyant, nous sommes contraints de dégarnir Fougères et Vitry, pendant que dans cette partie on nous les réclame avec instance; Sépher, dans le Calvados, prétend que le petit

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17; Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 103.

(1) Archives nationales, carton AFin 268, plaquette 2257, pièce 49.

(2) Ministère de la guerre, armée des Côtes de Brest, carton 5/13.

(3) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.